



# PVS – Produits et services pour la correction des problèmes de vision et d’audition

## Qu’est-ce que PVS?

PVS est une entreprise offrant des rabais sur les produits et services pour la correction de la vision et de l’audition par l’entremise de son réseau de fournisseurs privilégiés. À titre de participant à un régime d’avantages sociaux de la Financière Manuvie, vous pouvez bénéficier de ces rabais, qui se veulent un complément à votre assurance pour soins de santé. Ces rabais sont offerts par les centres d’optique participants (chaînes nationales et détaillants indépendants) et les centres d’audiologie membres du réseau de fournisseurs privilégiés.

## Quel genre de rabais puis-je espérer avec PVS?

Vous pouvez obtenir jusqu’à 20 % de rabais sur les verres et montures (y compris sur les traitements anti-UV, anti-reflet et anti-rayures) ainsi que sur les lentilles cornéennes, selon le point de vente où vous effectuez votre achat. Dans certains cas, le rabais peut s’ajouter aux promotions en vigueur\*.

Le rabais sur les prothèses et appareils auditifs est de 10 %. Les spécialistes sur place vous guideront dans le choix d’un produit qui convient à vos besoins particuliers.

*\*Le rabais ou l’offre peut varier selon les détaillants participants. Pour de plus amples renseignements, veuillez vous rendre chez l’un de ces détaillants.*

## Le rabais s’applique-t-il aussi aux articles de lunetterie vendus sans ordonnance?

Certains fournisseurs membres du réseau PVS vous offriront un rabais sur des articles en vente libre, tels que

les lunettes de soleil, bien qu’ils ne soient pas tenus de le faire par contrat. Il appartient toutefois à chaque magasin de décider si le rabais s’applique ou non.

## Comment puis-je obtenir un rabais PVS?

Au moment de payer, informez le fournisseur que vous participez à un régime de la Financière Manuvie et demandez à bénéficier du rabais PVS. Le fournisseur vous demandera sans doute une preuve de participation au régime de la Financière Manuvie; dans ce cas, vous n’aurez qu’à présenter l’une des cartes suivantes (si la Financière Manuvie vous en a fait parvenir une) :

- carte d’avantages sociaux de la Financière Manuvie;
- carte médicaments;
- carte d’assistance-voyage.

Si vous n’avez aucune de ces cartes en votre possession, le présent feuillet pourrait vous servir de preuve de participation.

## Vous envisagez de subir une chirurgie oculaire au laser?

La chirurgie oculaire au laser constitue l’intervention la plus couramment pratiquée pour corriger les problèmes de vision causés par une anomalie de réfraction oculaire, dont la myopie, l’hypermétropie et l’astigmatisme. Discutez de cette option avec votre professionnel de la vue, qui vous dira si la chirurgie oculaire au laser pourrait vous convenir. Renseignez-vous sur le rabais PVS s’appliquant aux chirurgies oculaires au laser auprès de votre fournisseur de services d’optique.



### J'ai déjà acheté mes lunettes, mais j'ai oublié de demander à bénéficier du rabais PVS. Pourrais-je obtenir ce rabais si je retourne au magasin?

Les fournisseurs ne sont pas tenus de vous accorder le rabais PVS après l'achat.

### Combien coûtent les prothèses auditives?

Le coût total des appareils visant à corriger l'audition varie d'une province à l'autre et dépend des programmes de financement offerts par des tiers. Pour savoir si vous êtes admissible à une aide financière pour l'achat de prothèses auditives, veuillez communiquer avec l'un des fournisseurs privilégiés du réseau PVS offrant des services d'audiologie.

### Où est le magasin participant le plus proche?

Pour localiser les magasins les plus proches, utilisez l'outil pratique de localisation accessible dans le site Internet de PVS à l'adresse [www.pvs.ca](http://www.pvs.ca) ou communiquez avec PVS en composant le **1 800 668-6444**.

Les services proposés par PVS sont offerts par l'entremise de la Financière Manuvie. © La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers, 2010. Tous droits réservés. La Financière Manuvie n'est pas responsable de l'accessibilité aux sites Web autres que les siens ni de leur contenu. Les noms Manuvie et Financière Manuvie, le logo qui les accompagne et le titre d'appel « Pour votre avenir » sont des marques de service et de commerce de La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers qu'elle et ses sociétés affiliées utilisent sous licence.

GL4118F (11/2010)

### PVS - Des services qui bonifient votre régime d'avantages sociaux!

- Un réseau de plus de 700 magasins
- Des fournisseurs partout au Canada
- Des rabais correspondant à un pourcentage du coût total de vos articles de lunetterie

Pour plus d'information sur les articles de lunetterie et sur les produits et services d'audiologie et de correction des problèmes d'audition, rendez-vous dans le site de PVS à l'adresse [www.pvs.ca](http://www.pvs.ca).